Université de Monastir

Faculté des Sciences de Monastir

Ecole Doctorale des Sciences et Technologies de l'Information

ECOLE DOCTORALE

DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Procès Verbal de la Réunion du 29 Mars 2010

Présents : R.AGUECH, K.AMMARI, A.BENHISSI, L.BEN ABDELGHANI, H.BEN MASSAOUD, I.BHOURI, K.ELMABROUK, L. FARHANE, N.KAMMOUN, M. KHENISSI, F.NASR BEN EL HADJ AMOR, E. ZAHROUNI.

Le directeur a entamé son discours par relater quelques expériences vécues dans d'autres Ecoles Doctorales concernant essentiellement le recrutement et le suivi des doctorants. Suite à ce discours, une longue et fructueuse discussion s'est engagée sur la stratégie à suivre pour recruter les meilleurs étudiants, pour faire aboutir les thèses dans les bons délais et pour préparer l'insertion professionnelle des doctorants.

Le conseil s'est mis d'accord sur l'application des points suivants :

- Inciter chaque unité ou équipe de recherche à annoncer sur le site web de l'Ecole Doctorale : les activités de recherche, les articles les plus significatifs, la liste des spécialistes du domaine, les sujets de recherche et le nombre de doctorants qu'elle souhaiterait engager sur ces sujets.
- Veiller à ce que chaque thèse soit financée pour une période de trois ans.
- Recevoir les demandes d'allocation de recherche au mois d'avril de chaque année.
- Organiser des campagnes d'informations sur le potentiel de la formation doctorale de l'EDSTI destinées aux étudiants de licence, de master, du cycle préparatoire et du cycle agrégatif .
- Convoquer chaque doctorant à la fin de sa deuxième année de thèse à un entretien de mi-parcours avec le directeur de l'Ecole Doctorale pour faire le point sur l'état d'avancement de sa thèse et pour soulever éventuellement les difficultés rencontrées.
- Rappeler les doctorants qu'en plus de leurs travaux de recherche ils sont obligés de suivre des formations complémentaires tout au long de la préparation de leur thèse.
- Ajouter dans la maquette de la formation doctorale, des cours d'environ 20 heures, accrédités de 20 points, dont l'objectif est d'approfondir des thèmes scientifiques précis qui ne sont plus dévelop-

pés dans la licence mais qui sont d'une extrême utilité pour les projets de recherche des doctorants. Au terme de ces cours, un test d'évaluation pourrait être proposé aux doctorants et qui offrira, à ceux qui le réussissent, un bonus supplémentaire de 20 points. Les collègues du département de mathématiques sont priés de participer activement à l'animation de ces cours.

- Organiser également dans la formation d'accompagnement, des ateliers sur les techniques de communications et sur la présentation d'un dossier de recrutement.

Par ailleurs, il a été décidé d'organiser une journée de l'Ecole Doctorale avant la fin du mois d'avril 2010. L'étude des demandes de subventions de stages pour les doctorants a été confiée aux collègues Ali BENHISSI, Leila BEN ABDELGHANI et Imen BHOURI.

Le Directeur de l'Ecole Doctorale

Fathi NASR BEN EL HADJ AMOR